



INSTRUCTIONS DE COURSE



Régates du Wing foil Show Lac de Soustons Club de Voile de SOUSTONS Marensan Grade : 5B 27 et 28 avril 2024

La mention [DP] dans une règle de ce document, signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'annexe B, l'annexe WF et les RIR wingfoil proposés sur les régates de grade 5
- 1.2. Les règlements fédéraux, incluant le règlement de la compétition.
- 1.3. Nouvelle règle Racing Rules of Sailing 2021-2024 n° 29: Lorsque le départ d'une course est travers au vent, (Sous pavillon Noir) voir §11.4
 - (a) si au moment du signal de départ, le comité de course identifie un concurrent du côté parcouru de la ligne de départ, le comité de course signalera un rappel général.
 - (b) si le comité de course agit selon la règle 1.3(a) ci-dessus et que le concurrent est identifié, il sera disqualifié sans instruction, même si la course est abandonnée. Le Comité de Course affichera son numéro de dossard, le concurrent devra alors quitter la zone de parcours immédiatement. Si la course est relancée ou refaite, il ne devra pas y participer.

2. MODIFICATIONS AUX IC

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur la vitre Nord du Club House, visible de l'extérieur, 1 heure avant de prendre effet, et pourra aussi être signalée oralement.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur la vitre Nord du Club House, visible de l'extérieur.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1. Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2. Lorsque fourni par l'autorité organisatrice, les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1. Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le bord du lac, côté Nord du Club House.
- 5.2. Le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 10 minutes après l'affalée de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME

- 6.1. Confirmations d'inscription : choix du niveau, distribution de dossard et vérifications du matériel de sécurité (combinaison intégrale, casque, gilet impact, leash d'aile), voir § 13.5 des IC

DATES	Confirmation d'inscriptions, dossard et vérifications du matériel de sécurité
27 avril	10h à 11h
28 avril	10h à 11h

Chaque participant devra choisir, lors de son inscription, le niveau dans lequel il souhaite courir et le garder pendant toute l'épreuve, selon l'évaluation qu'il fait lui-même de son niveau technique pour les conditions météo de l'épreuve. Il prendra cette décision sous sa propre responsabilité.

Groupe 1 : Confirmé, maîtrise des virements et empannages

Groupe 2 : Espoir, maîtrise uniquement les empannages

6.2. Jours de Course

DATES	BRIEFING Riders	1er SIGNAL D'AVERTISSEMENT
27 avril	12h	13h30
28 avril	12h	13h30

- 6.3. Le nombre maximum de courses consécutives est de 4. Ce nombre pourra être abaissé à 3. Il pourra être couru plusieurs séries de 3 ou 4 courses consécutives en fonction des conditions météo.
- 6.4. Il est prévu une alternance des 3 ou 4 courses consécutives entre le groupe « Confirmé » et le groupe « Espoir ».
- 6.5. L'heure limite du dernier signal d'avertissement chaque jour est fixée à 18h
- 6.6. Pour prévenir les coureurs qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 2 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont : Groupe 1 « Confirmé » : pavillon orangé avec un C
Groupe 2 « Espoir » : pavillon vert avec un E



8. TEMPS LIMITES [NP]

SERIES	Temps Limite	TEMPS CIBLES	TEMPS POUR FINIR APRES LE 1ER
Groupe CONFIRME et ESPOIR	20 min	10 min	8 min

- 8.1. Les concurrents ne finissant dans le « temps pour finir après le 1er », seront classés DNF sans instruction. Ceci modifie les RCV 63.1 et A5.
- 8.2. Si aucun concurrent ne finit dans le temps limite, le comité de course peut annuler la course. Ceci modifie la RCV 32.1
- 8.3. Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

9. LES PARCOURS

- 9.1. Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS.
- 9.2. Les zones de course, les marques, et les parcours choisis peuvent être décrits et annoncés au briefing coureur, et/ou pourront être affichés sur le tableau officiel.
- 9.3. Il n'y aura ni réduction, ni de changement de parcours.
- 9.4. Les concurrents non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

10. LES MARQUES :

Groupe	Marque de Départ	Marques de parcours (cylindrique)	Marque d'Arrivée
CONFIRME	Cylindrique jaune	1 jaune – 2 jaune – 3 jaune – 5 verte	Bouée ronde avec pavillon orange
ESPOIR	Cylindrique jaune	4 – 1 – 5 vertes	Bouée ronde avec pavillon orange

11. LE DEPART

- 11.1. La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course, et le côté parcours de la marque de départ.
- 11.2. Pour prévenir les coureurs qu'une séquence de départ va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore, au moins 2 minutes avant le signal d'avertissement.
- 11.3. Procédure de départ : (ceci modifie la RCV 26). :

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
5	Pavillon Orange hissé	Un	Ligne de départ en place
3	Pavillon de Classe hissé	Un	Signal d'Avertissement
2	Pavillon U ou Noir hissé	Un	Signal Préparatoire
1	Pavillon U ou Noir affalé	Un long	Une minute
0	Pavillon de Classe affalé	Un	Signal de Départ

11.4. Les départs se feront selon les RCV 30.3 ou 30.4 :

- dans les règles 30.3 et 30.4 coque est remplacée par flotteur ou concurrent
- dans la règle 30.4 le numéro de voile est remplacé par numéro de concurrent (dossard)

11.5. Un concurrent qui ne prend pas le départ au plus tard 5 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. (Ceci modifie les RCV A5).

11.6. Les concurrents non concernés par la procédure en cours doivent s'écarter de la zone de départ **[DP]**

12. L'ARRIVEE

12.1. La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le bateau du comité de course, et le côté parcours de la marque d'arrivée

12.2. Les concurrents ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée. **[DP]**

13. REGLES DE SECURITE [DP]

13.1. La zone technique de stockage est située près des pontons flottants. (voir annexe parking). A terre, il est demandé aux concurrents de positionner leurs planches de wing avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident.

13.2. Contrôle de la sortie sur l'eau et du retour à terre :

Un émargement (sortie et retour) sera mis en place sur la terrasse devant le club.

a) **Chaque concurrent devra signer la liste d'émargement** dans la zone qui lui est réservée en face de son nom et numéro de dossard :

- **Avant d'aller sur l'eau,**
- **Et après chaque retour à terre.**

b) L'émargement départ sera ouvert à minima 20 minutes avant le 1er signal d'avertissement du jour, jusqu'à la fin du temps limite pour prendre le départ de la course concernée.

c) L'émargement retour après un retour à terre, devra être effectué au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier à la course concernée. Le délai pourra si nécessaire être prolongé par le comité de course.

d) Chaque omission d'émargement sera sanctionnée par l'application d'une pénalité de 20% sans instruction en modification de la RCV 63.1, calculée suivant les dispositions de la RCV44.3(c).

13.3 Un concurrent qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

13.4 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un coureur d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.

13.5. Les concurrents devront porter en permanence sur l'eau :

- **une combinaison intégrale d'une épaisseur minimum de 2mm**
- **un casque homologué EN 1385**
- **un gilet d'impact**
- **un leash d'aile**
- le port de chaussons est fortement recommandé.
- un leash de flotteur est recommandé par vent fort, surtout pour le groupe « Espoir »

- 13.6 Les équipements individuels de flottabilité seront portés conformément à la RCV 40.
- 13.7 Il est recommandé de choisir un flotteur possédant un volume en litre au moins égale à son poids afin de pouvoir rentrer en autonomie en cas de vent faible
- 13.8 Pour une infraction à une règle de sécurité, le jury pourra, après instruction, appliquer une pénalité allant de 10% du nombre des inscrits.

13. CLASSEMENTS

Le système de classement est le suivant : système de point à minima.

- 13.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 13.2 Courses retirées :
 - (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un wing sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand de 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un wing sera le total de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
 - (c) Quand plus de 8 courses ont été validées, le classement général d'un wing sera le total de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

14. SYSTEMES DE PENALITE

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

15. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury. Les réclamations et demandes de réparation doivent être déposées au secrétariat du jury dans le temps limite.

- 15.1. Le temps limite de réclamation du comité et des concurrents et/ou demandes de réparation des concurrents est de 30 minutes après que le dernier a fini la dernière course du jour, ou que le comité de course ait signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour. L'heure limite de réclamation sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 15.2. Des avis seront affichés sur le tableau officiel, au plus tard 15 minutes après le temps limite de réclamation, pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions commenceront à l'heure affichée sur le tableau officiel. Les instructions peuvent débuter jusqu'à 30 minutes avant la fin du temps limite de réclamation.
- 15.3. Les avis des réclamations du comité seront affichés sur le tableau officiel, pour informer les concurrents selon la RCV 61.1(b).
- 15.4. Le dernier jour de course programmé, une demande de réouverture doit être déposée dans le temps limite de réclamation si la partie a été informée de la décision la veille ou dans les 30 minutes après que la partie a été informée de la décision ce jour. Ceci modifie la RCV 66.

16. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

- 16.1. Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les concurrents courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les concurrents aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 16.2. La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

17. CONTROLES D'EQUIPEMENT

Un concurrent, et ou son équipement peut être contrôlé à tout moment sur l'eau ou à terre, pour vérifier la conformité des équipements de sécurité aux règles de la classe et aux IC. Sur l'eau un membre de la direction de course, peut demander à un coureur de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

18. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT [DP]

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

19. COMMUNICATION RADIO [DP]

Sauf en cas d'urgence, un concurrent qui est en course, ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données, qui ne sont pas disponibles pour tous les concurrents.

Canal VHF : Le canal VHF utilisé sera le canal 72

20. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

21. PRIX

Le 1^{er} de chaque groupe recevra une coupe.

Un classement des féminines pourra être réalisé à partir de 5 féminines classées.

Président du Comité de Course : Hélène LA SALMONIE

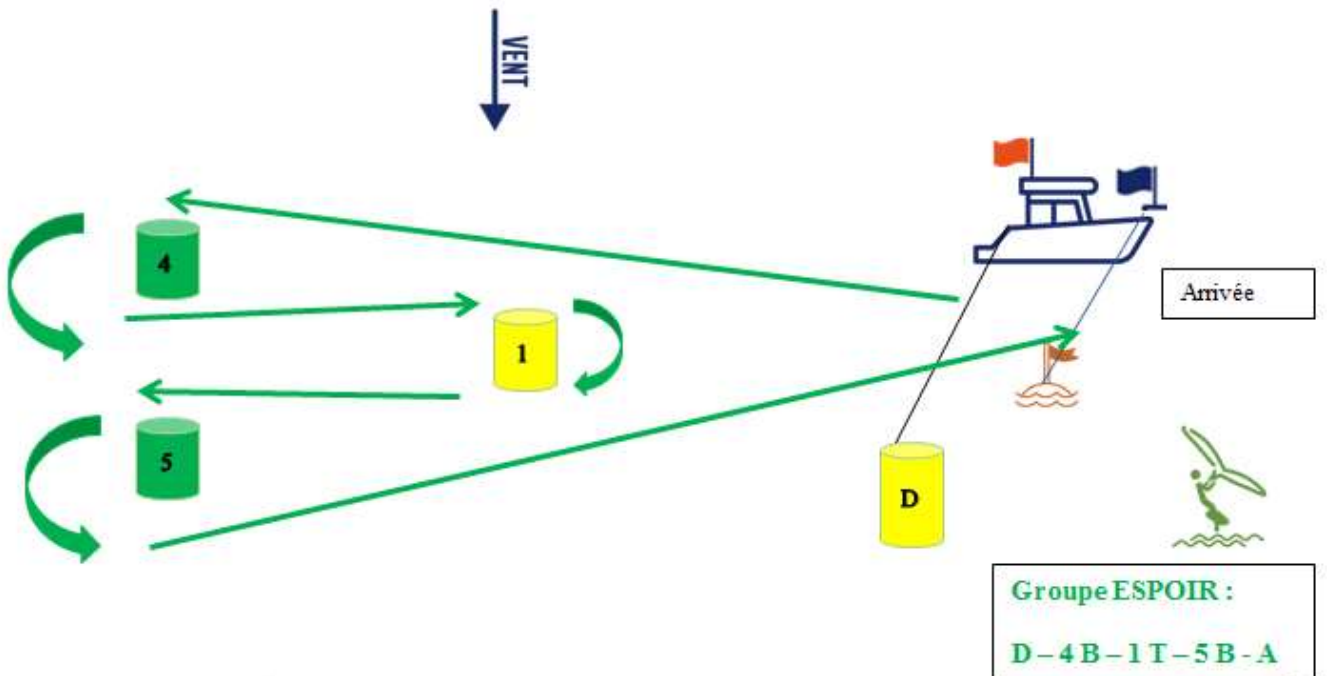
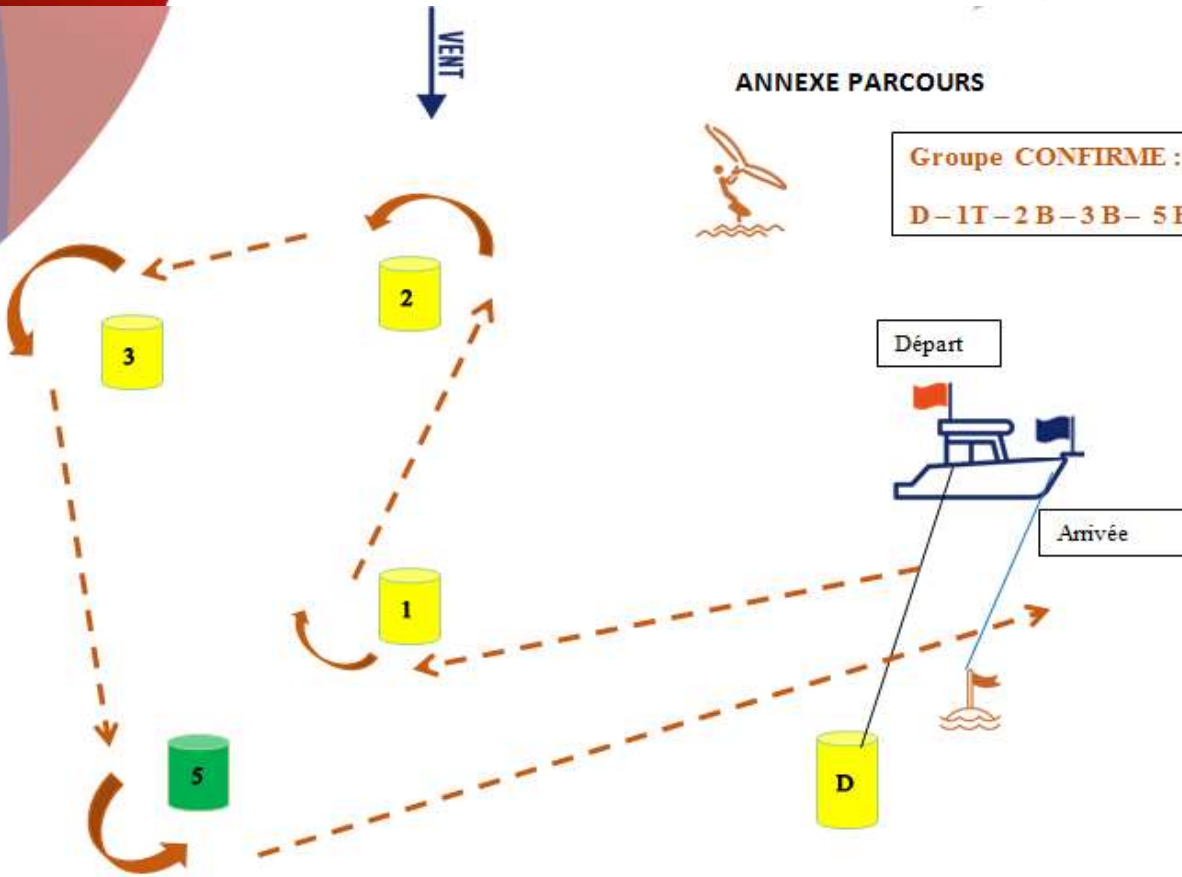
ZONE de COURSE



ANNEXE PARCOURS



Groupe CONFIRME :
D-1T-2B-3B-5B-A



Groupe ESPOIR :
D-4B-1T-5B-A

Annexes RCV RIR Wingfoil

REGLEMENTATION TATIONS REGLES DE COURSE WING POUR LA SAISON 2024

Proposition de règles simple sur la base des RIR, pour les **Régates de Niveau 5A, B et C.**

Règles fondamentales

- A. Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à toute wing en danger.
- B. Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.
- C. Vous devez éviter toute collision avec une autre wing.

Définition : Un wingfoil est sur le bord tribord quand la main droite du concurrent est en avant et il est sur le bord bâbord quand la main gauche du concurrent est en avant en position normale de navigation (naviguant en appui talon avec les deux mains sur le wing et les bras non croisés)

Règles quand les wings se rencontrent

- 1 - **Bords opposés** : Lorsque vous-même et l'autre wing êtes sur des bords opposés, si vous êtes bâbord vous devez vous maintenir à l'écart de la wing qui est tribord.
- 2 - **Même bord** : Lorsque vous-même et l'autre wing êtes sur le même bord, vous devez vous maintenir à l'écart de l'autre wing si vous êtes au vent.
- 3 - **Changement de bord** : Lorsque vous changez de bord en virant de bord, vous devez vous maintenir à l'écart des autres wings.
- 4 - **Passer les marques et les obstacles** : Pour passer une marque ou un obstacle, vous devez laisser de la place et vous écarter par rapport au(x) wing(s) qui passe(nt) la marque ou l'obstacle.
- 5 - **Modification de route** : Quand vous êtes prioritaire et que vous modifiez votre route, vous ne devez pas gêner un autre wing qui essaie de vous éviter.
- 6 - **Au signal de départ**, vous devez être derrière ou sous la ligne de départ, sinon vous devez revenir complètement du côté pré-départ si cela est autorisé par la procédure.
- 7 - **Après le signal de départ**, vous devez effectuer le parcours défini par les organisateurs de la course.
- 8 - Vous pouvez toucher une marque du parcours.
- 9 - Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité, vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre wing un tour complet, comprenant un virement de bord et un empannage.
- 10 - Si votre infraction a occasionné un dommage ou une blessure, vous devez abandonner la course.
- 11 - En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.